



Communauté de Communes
de l'Escaut-Sambre



PLAN REGLEMENTAIRE C15

Aléas, risques et nuisances

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

LE WAST

BOULOGNE-SUR-MER
Développement
Côte d'Opale

ARRÊT DE PROJET : le 6 novembre 2018 et le 7 mars 2019
(seconde délibération prévue par l'article L153-15 du Code de l'urbanisme)
APPROBATION : le 14 novembre 2019

Localisation de la commune sur le territoire intercommunal (1:140 000 ème)



Information :
En plus des dispositions représentées au Plan réglementaire C, il est nécessaire de consulter les Plans réglementaires A et B.

LEGENDE

Eléments identifiés au titre de l'article R151-31 et R151-34 du Code de l'urbanisme

Aléa Inondation / Classes d'aléa

■	Very Low
■	Low
■	Medium
■	High
■	Very High

Aléa retrait/gonflement des sols argileux

■	Fort
■	Moyen

Installation classée pour l'environnement

- ▲ ICPE agricole
- ▲ ICPE Industriel

Autres

Terrain inconstructible (remblais, galerie souterraine, glissement de terrain...)

Cavité souterraine (dont périmètre d'information et vigilance)

Site Pollué BASOL

Site d'Information sur les Sols

Habillage cadastre

Bâti ou groupe de bâti ajouté au cadastre

Bâti Cadastre

Cimetière

Équipements sportifs

Parcellaire

Périmètre 100m exploitation agricole

Captage

Surface en eau

Cours d'eau (Rivière, fleuve)

Voiries

Limites commune

Limites intercommunale

Echelle de référence : 1/2 000

0 50 100 200 Mètres

Sources : ©DGI cadastre 2019, ©IGN - BD TOPO® 2018, DREAL NPDC, CSRPN, BDCO 2019

